

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2013

DIVERSES DISPOSITIONS RELATIVES AUX OUTRE-MER - (N° 1382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 9

présenté par
M. Dosière
-----**ARTICLE 12**

À la première phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« avec »,

insérer les mots :

« demande d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.